Résumé de la saison hivernale 2011-2012
Parc national des Glaciers

L'hiver peut nous sembler lointain, tel un vague souvenir, quand on se trouve en fond de vallée, où les sentiers de randonnée commencent peu à peu à apparaître sous la neige et que les rochers sont chauds au toucher; il y a toutefois encore plus de 3 m de neige à la parcelle-échantillon du mont Fidelity et le personnel de Parcs Canada se prépare déjà en prévision de la prochaine saison hivernale. L'hiver 2011-2012 a été rude; des chutes de neige qui semblaient ne jamais finir, des avalanches d'ampleur historique et un nombre sans cesse croissant d'amateurs de sports d'hiver. Le personnel de Parcs Canada a travaillé d'arrache-pied pour permettre aux automobilistes de circuler sur la Transcanadienne et les voies ferrées en toute sécurité et sans inconvénient, tout en assurant aux excursionnistes de l'arrière-pays l'accès au plus grand nombre de secteurs possible.

Système de délivrance des permis d'accès hivernal

Le système de délivrance des permis d'accès hivernal a posé des défis au personnel du parc en raison de la diminution du taux d'observation. Le nombre d'infractions commises (randonneurs ne s'étant pas procurés de permis ou ne l'ayant pas sur eux) a augmenté de 40,6 p. 100. À deux reprises, il a fallu interrompre les opérations de déclenchement préventif parce que des skieurs se trouvaient dans des secteurs à accès restreint en hiver qui étaient fermés. Dans un cas, des accusations ont été portées à l'endroit des contrevenants. Des skieurs ont également pénétré dans le secteur interdit du col Abbott. Ils ont enlevé le panneau d'avis de fermeture et ont traversé des sites réservés aux profils stratigraphiques. En raison des dangers encourus, nous visons un taux d'observation de 100 p. 100 du système de délivrance des permis d'accès hivernal : nous annulerons le permis de toute personne qui commet une infraction et nous porterons des accusations. Les répercussions

que peuvent entraîner ces graves infractions sont loin de toucher uniquement ceux qui les commettent, mais pourraient mener à des modifications ultérieures du système de délivrance des permis d'accès hivernal.

Par le passé, toutes les pentes qui faisaient face à la Transcanadienne étaient fermées l'hiver pour permettre le déclenchement préventif d'avalanches en tout temps. Le système de délivrance des permis d'accès hivernal a vu le jour dans le but de permettre aux excursionnistes de l'arrière-pays d'avoir accès à des secteurs situés à proximité de la route quand aucune opération de déclenchement préventif n'est prévue. Il s'agit en gros d'un système basé sur l'honneur qui repose sur la collaboration de nos visiteurs. Nous nous attendons à ce que les visiteurs de l'arrière-pays comprennent le système et qu'il l'observe.

Quand des skieurs ou des planchistes entrent dans des secteurs fermés, les opérations de déclenchement préventif sont retardées, ce qui pose des risques pour les automobilistes sur la route : la route doit restée fermée plus longtemps et les coûts connexes augmentent. Pire encore, les personnes qui se trouvent dans les secteurs fermés pourraient être frappées par les tirs d'artillerie ou prises dans l'avalanche qui est déclenchée. Pour que le système de délivrance des permis d'accès hivernal reste en vigueur, les prévisionnistes d'avalanche doivent avoir l'assurance que nos visiteurs observent les règlements. Si le taux de non-observation continue d'augmenter, nous devrons mettre fin au système et interdire l'accès. Nous souhaitons rappeler à nos utilisateurs que le système a été créé pour leur plaisir, mais que c'est la sécurité qui prime pour Parcs Canada. Veuillez respecter le système pour éviter de ne plus pouvoir avoir accès à certaines des pentes qui font du col Rogers l'un des meilleurs endroits à visiter sur terre.

Transition d'obusiers

Au cours de l'hiver dernier, nous avons remplacé l'obusier C1 par l'obusier C3. Cette transition était nécessaire pour que le ministère de la Défense nationale puisse continuer de poursuivre le programme de stabilisation aux tirs d'artillerie. Pour ce faire, nous avons dû « enregistrer » toutes les cibles en fonction du nouvel obusier. Le C3 a recours à un système différent pour s'aligner sur la cible. Il a donc fallu recueillir de nouvelles données sur l'emplacement des cibles. Le C3 a tiré sur chacune des cibles (qui sont au nombre de près 300) les jours où la visibilité était bonne de sorte à confirmer la précision des tirs et à apporter des rajustements le cas échéant. Voilà pourquoi nous avons souvent dû fermer, au cours des deux derniers hivers, des secteurs à accès restreint par temps clair, même lorsque la stabilité était bonne. Nous vous savons gré de la collaboration et de la compréhension dont vous avez fait preuve durant cette période de transition, et nous espérons réduire, au cours des hivers à venir, le nombre de jours durant lesquels nous devons fermer les secteurs à accès restreint pour régler les cibles.

Statistiques de la saison (Oct. 2011 à mai 2012)

- Accumulation de neige totale au mont Fidelity : 1 684 cm
- Hauteur maximale de la neige au mont Fidelity : 425 cm
- Nombre de jours où il a neigé : 158 sur 244 (64 p. 100)
- Nombre d'heures consacrées aux déclenchements préventifs : 245
- Nombre d'obus d'artillerie ayant servi aux déclenchements préventifs : 1 525
- Quantité de neige creusée par les techniciens en avalanches responsables des profils stratigraphiques : 1 135 m^3 (ou environ 440 tonnes)
- Nombre d'excursionnistes de l'arrière-pays : 16 663
- Augmentation du taux de fréquentation de l'arrière-pays depuis 2009 : 124 p. 100